

Note référentiel d'activités

Partie 1 Référentiel d'activités et nomenclature budgétaire et comptable

Le majeur changement opéré par la loi organique de budget du 13 février 2019 est l'adoption d'une nouvelle nomenclature budgétaire **par destination** des crédits **programme/ sous programme /activité** en outre de la nomenclature par nature économique des dépenses prévues dans les **deux articles 15 et 18 de la dite LOB.**

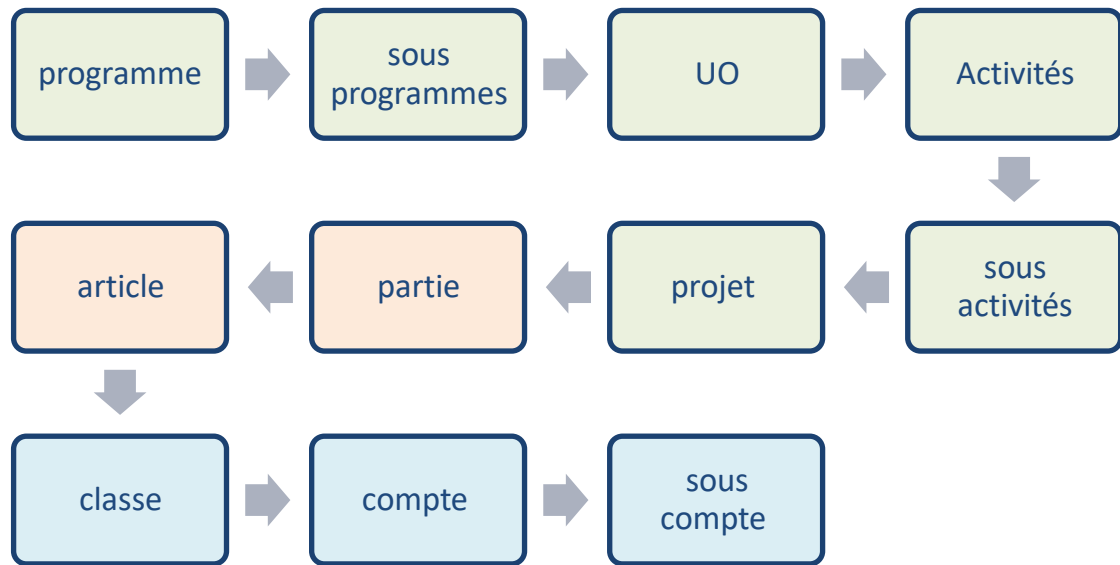
Une nomenclature c'est un système de classification qui permet **d'organiser les informations budgétaires et comptables** d'une manière logique et cohérente pour en permettre l'exploitation.

Parmi les nomenclatures adoptées dans le système tunisien **en phase transitoire**, on note principalement

- **Nomenclature par destination** qui comprend axe gestion (programme/sous programme/ UO) et axe destination (programme/sous programme/activités)
- **Nomenclature par nature des dépenses** (partie/article/pragraphe/ sous paragraphe)
- **Nomenclature comptable** (classe /compte /sous compte)

Dans le cas échéant, la nomenclature par nature des dépenses comprend quelques éléments de la destination.

A cet effet, l'articulation de ces trois nomenclatures doit se faire d'une manière cohérente **pour assurer la qualité de l'information financière sans être redondante.**



Cette nouvelle réorganisation de l'information budgétaire nous permettra de se conformer **aux standards internationaux** (classification COFOG, classification économique, classification budgétaire.....) et de renforcer la transparence budgétaire vis à vis des parlementaires, des citoyens et des usagers **sans risque de perte d'information**.

En effet, il y aura la même information budgétaire mais présentée d'une manière **plus lisible et transparente**. Les informations budgétaires présentées auparavant **au niveau des paragraphes et sous paragraphes** vont remonter au niveau de la destination plus précisément au niveau des **sous activités et projets**

La consécration des fondements de la LOB en matière de responsabilisation de la chaîne managériale nécessite **une nomenclature par destination assez fine** qui comprend **les activités et les sous activités/projets**. Elle présente également un atout pour les différents utilisateurs de l'information budgétaires.

Une activité peut être déclinée en sous activités voir projets; cette déclinaison dépend de la nature du programme à laquelle elle est rattachée.

IL est important de faire **la différenciation entre phase de préparation et phase d'exécution de budget.**

En phase de préparation, les informations budgétaires peuvent être présentées d'une manière agrégée c'est à dire se limiter à la présentation des activités au niveau des documents de performance sans s'introduire dans la sphère de la gestion plus fine du programme.

C'est pour cette raison que les activités **doivent être suffisamment larges ou génériques** pour permettre l'imputation de toutes les dépenses du programme d'une manière souple. L'activité **ne doit pas avoir par conséquence une fragmentation excessive de la nomenclature budgétaire** car cela risque de la rendre difficilement lisible , d'en complexifier la gestion et de réduire la marge de manœuvre du responsable du programme.

En phase d'exécution, il est indispensable de passer à un niveau plus fin dans la nomenclature par destination et là on a besoin du niveau **sous activités et projets** qui permettront un pilotage et suivi plus fin du programme

A préciser que l'axe destination est l'un des éléments de la nomenclature budgétaire et de ce fait les administrateurs de budget devraient le suivre et baser leur discussion budgétaire sur cet axe avec les ministères en outre de la nomenclature par nature des dépenses.

Exemple :

Mission équipement, habitat et infrastructures /programme "infrastructure routière"

Avant (Nomenclature transitoire actuelle)

Nomenclature par destination			Nomenclature par nature des dépenses				Nomenclature comptable		
SP	Uo	Activités	Partie	Article	Code paragraphe	Paragraphe (projet)	Classe	Compte	Sous compte
SP central développement et entretien de l'infrastructure routière	DG Ponts et chaussés	Aménagement et développement du réseau classé	04	11694	0195	Aménagement réseau classé P 2004	2. Comptes des actifs non courants	21 Immobilisations corporelles	215 Actifs d'infrastructures
			04	11694	0251	Aménagement réseau classé P 2009			
			04	11694	0251	Aménagement réseau classé P 2009			
			04	11694	0275	Aménagement réseau classé P 2010			
			04	11694	0275	Aménagement réseau classé P 2010			
			04	11694	0289	Aménagement réseau classé P 2011			
			04	11694	0289	Aménagement réseau classé P 2011			
			04	11694	0328	Aménagement réseau classé P 2014			
			04	11694	0328	Aménagement réseau classé P 2014			
			04	11694	0370	Aménagement réseau classé P 2016			

04	11694	0370	Aménagement réseau classé P 2016
04	11694	0387	Liaison de l'ouvrage d'art (Barrage) du oued El Kbir au réseau routière
04	11694	0397	Réhabilitation des routes gt Médenine
04	11694	0397	Réhabilitation des routes gt Médenine
04	11694	0413	Aménagement réseau classé P 2019
04	11694	0413	Aménagement réseau classé P 2019
04	11694	0417	Aménagement du route locale 661 El Jmilet et Rouhia gt Siliana
04	11694	0417	Aménagement du route locale 661 El Jmilet et Rouhia gt Siliana
04	11694	0420	Aménagement réseau classé P 2020
04	11694	0420	Aménagement réseau classé P 2020
04	11694	0182	Développement de la réseau routière régional
04	11694	0273	Dévelop. Régional R. Classé P. 2010
04	11694	0273	Dévelop. Régional R. Classé P. 2010
04	11694	0295	Dévelop. Régional R. Classé P. 2011
04	11694	0295	Dévelop. Régional R. Classé P. 2011
04	11694	0306	Dévelop. Régional R. Classé P. 2012

04	11694	0306	Dévelop. Régional R. Classé P. 2012
04	11694	0388	Comb. Lac. GP19 gt Tataouine -jbal Matous
04	11694	0366	Voiries des Villes P. 2016
04	11694	0429	Voiries entre des Villes gt Sidi bouzid
04	11694	0369	Renforcement Réseau Classé P.2016
04	11694	0369	Renforcement Réseau Classé P.2016
04	11694	0381	Projet Routier spécifique aux gouvernorats Prioritaires P.2017
04	11694	0381	Projet Routier spécifique aux gouvernorats Prioritaires P.2017
04	11694	0421	Aménagement réseau classé P 2020
04	11694	0421	Aménagement réseau classé P 2020
04	11694	0240	Ouvrages d'Art P2008 et 2009
04	11694	0240	Ouvrages d'Art P2008 et 2009
04	11694	0290	Ouvrages d'Art P.2011
04	11694	0290	Ouvrages d'Art P.2011
04	11694	0329	Ouvrages d'Art P.2014
04	11694	0329	Ouvrages d'Art P.2014

			04	11694	0368	Ouvrages d'Art P.2016			
			04	11694	0368	Ouvrages d'Art P.2016			
			04	11694	0390	Ouvrages d'Art P.2018 - 2019			
			04	11694	0390	Ouvrages d'Art P.2018 - 2019			
			04	11694	0395	Const. OA MC128 liaison ville de Korbous			
			04	11694	0395	Const. OA MC128 liaison ville de Korbous			

Après (nomenclature cible)

Nomenclature par destination					Nomenclature par nature		Nomenclature comptable		
Sous programme	UO	D- Activité	Sous activité	Projet	Partie	article	classe	Compte	Sous compte
SP central développement et entretien de l'infrastructure routière	DG Ponts et chaussés	Aménagement et développement du réseau classé	Aménagement du réseau classé	Aménagement réseau classé P 2004	04	11694	2. Comptes des actifs non courants	21 Immobilisations corporelles	215 Actifs d'infrastructures
				Aménagement réseau classé P 2009	04	11694			
				Aménagement réseau classé P 2009	04	11694			

		Aménagement réseau classé P 2010	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2010	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2011	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2011	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2014	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2014	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2016	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2016	04	11694			
		Liaison de l'ouvrage d'art (Barrage) du oued El Kbir au réseau routière	04	11694			
		Réhabilitation des routes gt Médenine	04	11694			
		Réhabilitation des routes gt	04	11694			

		Médénine					
		Aménagement réseau classé P 2019	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2019	04	11694			
		Aménagement du route locale 661 El Jmilet et Rouhia gt Siliana	04	11694			
		Aménagement du route locale 661 El Jmilet et Rouhia gt Siliana	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2020	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2020	04	11694			
	Comblement de lacunes du réseau classé	Développement de la réseau routière régional	04	11694			
		Dévelop. Régional R. Classé P. 2010	04	11694			
		Dévelop. Régional R. Classé P. 2010	04	11694			

		Dévelop. Régional R. Classé P. 2011	04	11694			
		Dévelop. Régional R. Classé P. 2011	04	11694			
		Dévelop. Régional R. Classé P. 2012	04	11694			
		Dévelop. Régional R. Classé P. 2012	04	11694			
		Comb. Lac. GP19 gt Tataouine -jbal Matous	04	11694			
	Voiries des villes	Voiries des Villes P. 2016	04	11694			
		Voiries entre des Villes gt Sidi bouzid	04	11694			
	Renforcement du réseau classé	Renforcement Réseau Classé P.2016	04	11694			

		Renforcement Réseau Classé P.2016	04	11694			
		Projet Routier spécifique aux gouvernorats Prioritaires P.2017	04	11694			
		Projet Routier spécifique aux gouvernorats Prioritaires P.2017	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2020	04	11694			
		Aménagement réseau classé P 2020	04	11694			
	Construction des ouvrages d'art	Ouvrages d'Art P2008 et 2009	04	11694			
		Ouvrages d'Art P2008 et 2009	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2011	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2011	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2014	04	11694			

		Ouvrages d'Art P.2014	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2016	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2016	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2018 - 2019	04	11694			
		Ouvrages d'Art P.2018 - 2019	04	11694			
		Const. OA MC128 liaison ville de Korbous	04	11694			
		Const. OA MC128 liaison ville de Korbous	04	11694			

Partie 2 programmation annuel des dépenses sur la base du référentiel d'activité

La programmation annuelle des dépenses est **un outil utilisé par le responsable du programme pour piloter efficacement son programme et par le contrôleur des dépenses pour apprécier la soutenabilité budgétaire de la mission et de ses programmes.**

En effet, la programmation vise à ce que chaque service, auquel est confiée la responsabilité de la mise en œuvre d'une politique publique sur un segment ou un territoire donné, **prévoit les moyens nécessaires à la mise en œuvre de chaque activité et sous activité** dans le respect des crédits et des emplois notifiés ou attendus et ceci **dans le but d'atteindre les objectifs poursuivis.**

Ainsi, Il s'agit d'une projection chiffrée et pluriannuelle des activités/ sous activités mise en œuvre par les différents niveaux de responsabilité (Sous programmes/opérateurs/ UOs).

Les contrôleurs des dépenses sont garants de la soutenabilité budgétaire des programmes et c'est à travers la programmation annuelle des dépenses qu'ils vérifient et contrôlent la capacité du budget du programme à faire face à ses dépenses obligatoires et inéluctables.

En phase transitoire, la nomenclature ainsi que le système d'information actuel comprennent uniquement le niveau d'activité ce qui a fait que la programmation annuelle des dépenses a été effectuée sur la base des activités conformément au système transitoire.

Se limiter à une programmation annuelle des dépenses sur les activités constitue un risque vu que les activités adoptées au niveau du

projet annuel de la performance sont généralement considérées **comme synthétiques et larges**, et ne permettant pas le suivi de l'exécution de budget d'une manière plus détaillé comme bien explicité ci-dessus.

C'est pour cette raison, **la nomenclature budgétaire cible** telle que présentée ci-dessus prévoit qu'au niveau de l'axe destination, **les activités sont déclinées en sous activités et projets** et ces niveaux seront intégrés également dans le système d'information cible.

A cet effet, la programmation annuelle des dépenses devrait se faire **sur la base des activités et des sous activités** ce qui permettra **au responsable du programme** de piloter efficacement et finement son programme et **aux contrôleur des dépenses publiques** de mieux suivre l'exécution de budget des programmes de la mission et ainsi de mieux apprécier la soutenabilité budgétaire de la mission.

Par rapport au niveau de détail relatif à la nature des dépenses, il s'avère plus pertinent que la programmation annuelle des dépenses se fait **sur les parties et les articles** et ceci conformément à la nomenclature cible (présentée ci-dessus).